

Zeitschrift:	L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber:	Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band:	[91] (2003)
Heft:	1476
Artikel:	Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat à Genève : "La liberté n'est pas toujours facile à assumer"
Autor:	Brunschwig Graf, Martine / Joz-Roland, Emmanuelle
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-282610

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

actrice social e

Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat à Genève

«La liberté n'est pas toujours facile à assumer»

Première femme à siéger au Grand Conseil genevois, actuelle ministre des finances et candidate aux élections fédérales pour le Conseil national, Martine Brunschwig Graf exprime sa vision des rapports sociaux de sexes. Entretien.

PROPOS REÇUEILLIS PAR EMMANUELLE JOZ-ROLAND

Selon vous quelles sont les problèmes qui persistent en matière d'inégalité entre les sexes ?

A vrai dire, le problème est principalement dans les esprits. Une enquête récemment menée dans le cadre de l'enquête PISA sur les compétences des élèves de 9^e démontre que les filles sont meilleures en lecture, alors que les garçons ont plus de facilité en maths. Ainsi, les schémas se reproduisent au niveau de la formation. C'est un travail de longue haleine. Quant aux problèmes qui persisteraient au niveau salarial, il y a dorénavant des lois qui protègent l'égalité de traitement entre les sexes, il s'agit de les appliquer ! Il existe en revanche des difficultés spécifiques liées à la situation des familles monoparentales. Les femmes en sont souvent victimes: manque de moyens, manque de temps, responsabilités multiples. A cela s'ajoute, pour certaines, la nécessité de disposer d'une formation initiale solide, sans compter les difficultés, pour des femmes encore plus nombreuses, de trouver des possibilités de gardes d'enfants. La volonté d'augmenter les places et structures d'accueil pour les enfants, les démarches en matière de formation, les analyses en cours sur les horaires scolaires vont dans le bon sens, sans oublier l'assurance maternité, domaine dans lequel Genève a été précurseur. Un problème particulier mérite encore d'être souligné: celui de la violence. Trop souvent encore, les victimes de violence domestique souffrent du secret qui entourent ce genre d'affaire. Les tabous autour des questions de violences domestiques doivent être levés car c'est le silence qui constitue le principal complice de la violence.

Quelles sont les principales résistances qui empêchent l'égalité entre femmes et hommes de s'accomplir ?

Peu importe les problèmes ou les résistances, il faut surtout penser en terme d'actions à mener pour faire évoluer les mentalités. Notons cependant qu'il n'est pas toujours facile d'assumer la liberté. La libération des femmes est récente et il ne faut pas lâcher prise. Nous ne sommes plus dans un temps de lutte mais d'appropriation. Les acquis doivent devenir naturels. Les femmes doivent entretenir leurs droits en assumant leurs responsabilités. La société a fait d'importants progrès. Mais le chemin est encore long ! Néanmoins, c'est réjouissant de penser qu'aujourd'hui, cinq hommes au gouvernement de la Ville de Genève constituent un anachronisme ! Vous me permettrez par ailleurs cette boutade : pourquoi le journal *l'Emilie* accepte-t-il de faire paraître des offres d'emploi des Universités rédigées de



Martine Brunschwig Graf: « C'est réjouissant de penser qu'aujourd'hui, cinq hommes au gouvernement de la Ville de Genève constituent un anachronisme ! »

façon totalement masculine ? Des directives ont été données depuis belle lurette à l'Université de Genève, notamment, pour qu'il en aille autrement. Ce journal a, comme les autorités, le devoir d'y veiller !

Quelles sont alors les solutions envisageables pour atteindre une plus grande égalité entre les sexes ?

Pour lutter contre l'idée selon laquelle il y a des métiers féminins et d'autres masculins, rien ne vaut des livres d'école qui évitent les stéréotypes et présentent les femmes et les hommes dans des métiers encore « atypiques ». Ou des initiatives comme la « journée des filles » qui permet aux parents, père ou mère, d'emmener leur fille sur leur lieu de travail. La prochaine étape sera d'en faire une journée de découverte des métiers pour tous, garçons et filles. Donner des noms de femmes ayant marqué leur temps à des lieux publics comme les écoles, est également un moyen de promouvoir l'égalité et de faire évoluer les mentalités. Il faut surtout impérativement donner l'idée aux femmes que le monde du travail leur appartient au même titre qu'aux hommes. Il faut aussi absolument qu'elles puissent bénéficier d'une première formation. L'article 41 qui permet d'obtenir un CFC en cours d'emploi gratuitement ou le CFC d'économie familiale, sont des moyens utiles et efficaces d'offrir des premières formations aux femmes et de leur donner ainsi l'occasion de s'intégrer dans le monde du travail. Il faut également continuer à sensibiliser les entreprises - les diktat ne servent à rien - aux problèmes des familles monoparentales afin qu'elles adaptent leurs horaires et mettent plus de crèches à disposition de leurs employées. Quant à la violence domestique, elle nécessite encore un effort de prévention. Les autorités politiques doivent rappeler que la violence n'est pas acceptable, que c'est une affaire publique. Les victimes doivent pouvoir trouver auprès de la police et de la justice, l'écoute et l'accompagnement nécessaires.

Enfin, je ne saurais trop encourager les femmes à s'engager en politique. Il n'y a pas de parti des femmes, Dieu merci ! Elles ne sont pas là pour défendre des idées identiques, et c'est fort heureux. Mais leur présence en politique est indispensable et permet de développer une culture, des relations et des façons de travailler et de débattre indispensables au bon fonctionnement de la démocratie. C'est la raison pour laquelle les séminaires de formation comme celui organisé par le CLAFG le 20 septembre dernier à Genève sont indispensables. Sachons nous respecter, respecter nos différences et sachons défendre ensemble l'essentiel, à savoir l'égalité des droits et des devoirs. Le chemin est long, mais nous avons toutes le devoir d'en parcourir un tronçon, chacune à notre manière !